



Conseil économique et social

Distr. générale
16 décembre 2008
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarantième session

24-27 février 2009

Point 4 f) de l'ordre du jour provisoire*

Questions soumises pour information : renforcement des capacités en matière de statistiques

Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle

Note du Secrétaire général

Conformément aux dispositions de la décision 2008/238 du Conseil économique et social, le Secrétaire général a l'honneur de transmettre le rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) concernant le renforcement des capacités en matière de statistiques. Ce rapport, qui est présenté pour information à la Commission, décrit les activités que mène le Partenariat pour promouvoir l'exploitation de statistiques plus fiables – élément central de tout environnement favorable au développement –, en particulier l'aide qu'il apporte aux pays pour la définition, la mise en œuvre et le suivi de leurs stratégies nationales de développement de la statistique, ses activités de sensibilisation et son action de mobilisation des bailleurs de fonds pour financer des programmes d'appui à la statistique. La Commission voudra peut-être prendre note du rapport.

* E/CN.3/2009/1.



Rapport du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle sur le renforcement des capacités en matière de statistiques

I. Introduction

1. L'objectif global du Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle (PARIS21) est d'encourager l'élaboration et l'exécution de politiques fondées sur des données objectives, afin d'améliorer la gouvernance et de renforcer l'efficacité des efforts faits par les gouvernements pour réduire la pauvreté et atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. PARIS21 s'attache essentiellement à aider les pays en développement à définir et mettre en œuvre leurs stratégies nationales de développement de la statistique et à en assurer le suivi, notamment afin qu'ils puissent disposer d'ici à 2010 de données produites sur place et sous leur responsabilité pour tous les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement ainsi que pour tous leurs besoins se rapportant aux politiques de développement.

2. Une stratégie nationale de développement de la statistique permet à un pays de renforcer les capacités du système statistique national pris dans son ensemble. Elle lui donne aussi une image globale de ce que son système devrait être à l'horizon de 5 à 10 ans, et définit différents objectifs à atteindre pour y parvenir¹.

II. Activités menées par PARIS21 en 2008

3. PARIS21 appuie les stratégies nationales principalement au moyen des activités ci-après : a) programmes régionaux; b) sensibilisation et élaboration d'outils de sensibilisation à l'importance de la statistique; c) promotion de la collaboration des donateurs; d) méthodes d'élaboration des stratégies nationales; et e) programmes satellite. Les activités menées dans ce cadre en 2008 sont décrites ci-après.

A. Programmes régionaux

4. Les programmes régionaux de PARIS21 sont de plus en plus axés sur les activités nationales et comprennent divers volets tels que la promotion des partenariats, la mobilisation de ressources techniques et financières et la fourniture à la demande de services consultatifs aux pays. Il convient notamment de mettre à l'actif de PARIS21 en 2008 le concours qu'il a apporté directement à 12 pays (Burkina Faso, Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Guatemala, Guinée, Lesotho, Madagascar, Mali, Nicaragua, République-Unie de Tanzanie et Togo) pour l'élaboration de leurs stratégies nationales ou la mise au point d'interventions devant être faites lors de tables rondes de bailleurs de fonds. De plus, PARIS21 a organisé des séminaires régionaux sur les stratégies nationales à l'intention des pays des Caraïbes (Belize, juin 2008) et du Maghreb (Tunisie, décembre 2008). Le Partenariat a également contribué à des manifestations régionales organisées par des

¹ Pour plus de précisions sur les stratégies nationales de développement de la statistique, voir le document E/CN.3/2005/18.

partenaires, notamment la réunion du Comité de statistique de la Communauté de développement de l'Afrique australe (Gaborone, septembre 2008) et l'atelier de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les statistiques de l'éducation (Abidjan (Côte d'Ivoire), octobre 2008).

B. Sensibilisation et élaboration d'outils de sensibilisation à l'importance de la statistique

5. En 2008, PARIS21 est venu en aide à 10 pays dans ce domaine (Cameroun, Comores, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Guinée, Mozambique, Niger, République-Unie de Tanzanie, Sénégal et Togo). Il a en outre démarré la production d'une vidéo de sensibilisation aux questions concernant les femmes et les statistiques.

C. Promotion de la collaboration des donateurs

6. PARIS21 a créé une équipe spéciale interinstitutions qui est chargée de lui faire rapport sur l'appui qu'apportent les bailleurs de fonds au renforcement des capacités en matière de statistiques dans tous les pays ayant emprunté auprès de l'Association internationale de développement et dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. En 2008, cette équipe, qui est responsable de l'établissement du rapport sur les activités menées par les partenaires à l'appui de la statistique (Partner Report on Support to Statistics – PRESS), a étudié la situation entre 2006 et 2008 et publié les résultats obtenus dans un rapport en trois volumes. Pour ce qui est des financements octroyés, il est notamment ressorti ce qui suit : a) pendant les trois années considérées, environ 550 millions de dollars ont été consacrés de par le monde au développement de la statistique; b) l'Afrique subsaharienne a été la bénéficiaire de largement plus de la moitié de tout l'appui apporté dans le domaine statistique, tandis que les autres zones géographiques (Asie, Europe et Asie centrale, Amérique latine et Caraïbes, et Moyen-Orient et Afrique du Nord) ont reçu quelque 50 millions de dollars chacune; c) trois partenaires (la Commission européenne, la Banque mondiale et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord) ont fourni près des trois quarts de tout l'appui offert; d) pour la plupart des pays bénéficiaires, les versements effectués représentaient moins de 0,1 % du produit national brut; et e) pratiquement 20 % du montant total des fonds octroyés n'ont pas été alloués à des pays en particulier mais à des activités de statistique multinationales, régionales et mondiales. Les résultats détaillés de l'examen mené par l'équipe spéciale en 2008 seront présentés lors de la réunion du Comité de coordination des activités de statistique qui se tiendra en février 2009 à New York.

7. Afin d'inciter les bailleurs de fonds à apporter leur collaboration et de mobiliser des ressources au profit des statistiques, PARIS21 a également coorganisé une manifestation parallèle consacrée aux statistiques lors du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, qui s'est déroulé à Accra en septembre 2008. À cette occasion, un nouvel outil a été lancé, le Statistics for Results Facility, qui a pour objet d'accélérer le renforcement des systèmes statistiques dans les pays participants. Ce dispositif vise à créer les capacités voulues pour administrer les activités qui permettront d'obtenir des résultats en matière de développement en faisant davantage concorder les plans de développement national, les stratégies de

réduction de la pauvreté et l'activité statistique et en facilitant la mise en œuvre des stratégies nationales de développement de la statistique.

D. Méthodes d'élaboration des stratégies nationales de développement de la statistique

8. En collaboration étroite avec ses partenaires, PARIS21 offre des directives méthodologiques aux pays qui souhaitent faire de leurs activités statistiques l'objet d'une planification stratégique². Les études mises au point en 2008 ont notamment porté sur les sujets suivants : a) rapports entre statistiques d'une part, suivi et évaluation de l'autre; b) pratiques de référence pour un document de stratégie nationale de développement de la statistique; c) financement et établissement des coûts d'une stratégie nationale; d) intégration de l'archivage des données à une stratégie nationale; e) enseignements à tirer des récentes évaluations à grande échelle d'initiatives de renforcement des capacités statistiques.

E. Programmes satellite

9. Le secrétariat de PARIS21 encadre la mise en œuvre de deux programmes satellite : le Réseau international d'enquêtes sur les ménages et le programme accéléré de données. Dans l'un comme l'autre, les activités ont été nombreuses en 2008. Les deux programmes bénéficient de concours précieux de nombreux partenaires, dont la Banque mondiale qui assume un rôle essentiel pour le financement et la coordination.

10. Le Réseau poursuit deux grands objectifs : a) promouvoir une meilleure utilisation des microdonnées issues des enquêtes; b) améliorer la qualité des enquêtes futures. En 2008, il a permis d'élaborer plus avant ses outils de gestion des microdonnées : un module de gestion des microdonnées, l'application d'archivage des données nationales, des outils servant à rendre anonymes les microdonnées, et des directives sur les documents dont doivent être assorties les données, et sur la diffusion. On a également développé la banque de questions et tenu à jour le catalogue d'enquêtes. Le Réseau est doté de son propre conseil d'administration.

11. Afin de renforcer les capacités dont disposent les pays pour produire des statistiques utilisables pour la conception des politiques, le suivi et l'évaluation, on a défini trois tâches principales pour le Programme accéléré de données : a) documents dont doivent être assorties les microdonnées d'enquête existantes, conservation et diffusion de ces microdonnées; b) analyse des données d'enquête existantes, et évaluation des programmes d'enquête antérieurs; c) définition d'un programme amélioré d'enquête et de collecte de données. Ces tâches sont réalisées en combinaison dans une quarantaine de pays d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie et du Moyen-Orient. La demande continue à augmenter, en particulier pour les deux premières tâches.

12. Également implanté au secrétariat de PARIS21, le projet Metagora était axé sur les méthodes, les outils et les dispositifs de mesure des droits de l'homme et de la gouvernance démocratique. Les activités ont été achevées en 2008, et les résultats

² Les documents sont affichés (en anglais) à l'adresse <http://www.paris21.org>.

transmis au Centre d'Oslo pour la gouvernance du Programme des Nations Unies pour le développement.

III. Orientation des travaux futurs de PARIS21

13. En 2009, PARIS21 aidera à organiser au Caire le quatrième Forum de renforcement des capacités statistiques dans les pays arabes, et assurera un soutien au quatrième Colloque sur le développement de la statistique en Afrique, qui aura lieu à Luanda. Dans la région des Caraïbes, PARIS21 lancera un nouveau programme qui y marquera le début des stratégies nationales de développement de la statistique, d'abord sous forme d'activités régionales, avec un appui précis à Belize et au Suriname. On définira aussi avec des partenaires nationaux et régionaux un programme de soutien adapté aux besoins des petits pays et des pays insulaires, et on constituera un groupe de réflexion sur les solutions à apporter aux problèmes des pays fragiles. Tout au long de l'année 2009, on fera réaliser de nouvelles études sur la planification stratégique des activités statistiques. PARIS21 assurera le cycle de 2009 de rapports aux partenaires sur l'appui statistique et organisera à Dakar du 16 au 18 novembre 2009 une réunion du consortium du Partenariat. Ce sera pour les partenaires de tout bord participant au développement des statistiques une occasion unique de parler de l'état d'avancement de ce développement et des activités de coopération à prévoir en statistique. La date du consortium a été choisie pour coïncider avec le dixième anniversaire de la création du Partenariat.